



N° 1221038 /MINFOPRA/SG/DDRHE

17 MARS 2020
Yaoundé, le _____

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative informe l'opinion publique qu'il circule en ce moment dans les réseaux sociaux, deux faux communiqués.

Le premier invite de supposés candidats admis aux différents concours pour le recrutement des personnels dans le corps de la Santé Publique dont les résultats ont été publiés récemment, et recommandés pour une soi-disant intégration directe, à s'acquitter d'un montant de 250 000 (deux cent cinquante mille) francs CFA représentant les frais d'assurance.

Le second, en langue anglaise, porte ouverture d'une prétendue procédure d'intégration des personnels de l'Enseignement Primaire et Maternel moyennant le paiement des frais d'un montant de 14 000 (quatorze mille) francs CFA.

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative dément formellement ces informations et indique qu'il s'agit d'une énième tentative d'escroquerie organisée par des personnes de mauvais aloi à laquelle il ne faut pas céder.

Par ailleurs, il met en garde les auteurs et complices de tels agissements qui les exposent à des poursuites disciplinaires et pénales.

Il recommande enfin, de se référer, pour toute information liée à quelque recrutement que ce soit, à la Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État (DDRHE), au site internet et à la page Facebook du MINFOPRA, respectivement aux adresses suivantes :

- bâtiment principal du MINFOPRA, DDRHE, 4^{ème} étage, portes 405 et 409 ;
- www.minfopra.gov.cm ;
- [www.facebook.com.ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative237](https://www.facebook.com/ministère.de.la.Fonction.Publique.et.de.la.Réforme.Administrative237)

Ampliations :

- MINFOPRA/SG/DDRHE ;
- MINFOPRA/CELCOM pour large diffusion ;
- MINFOPRA/Site web ;
- CRTV Radio/Télé ;
- SOPECAM ;
- Archives/Chrono ;
- Affichage.



Joseph Lé